

Communiqué de presse
Berne, le 22 juin 2021

Numérisation : l'Union suisse des arts et métiers usam passe à l'offensive

La pandémie a mis en évidence l'importance de la numérisation. L'Union suisse des arts et métiers usam considère que la maîtrise de l'économie numérique est indispensable à la poursuite du développement des PME, et elle a adopté à cet effet une charte de la numérisation lors du Congrès suisse des arts et métiers 2020. Sur cette base, l'usam a défini diverses exigences qu'elle introduira dans le débat parlementaire. La plus grande organisation faîtière de l'économie suisse mène aussi des projets très concrets dans le domaine de la numérisation et les relie à ses autres dossiers centraux.

La pandémie a non seulement montré l'importance de la numérisation, mais aussi combien sa maîtrise par les uns et les autres est inégale. Ainsi, alors que l'économie privée a prouvé son savoir-faire, la Confédération a fait étalage de son indigence en la matière, explique le directeur de l'usam Hans-Ulrich Bigler en ouverture de la conférence de presse. La transformation numérique est essentielle à la poursuite du développement des PME. Elle permet d'optimiser les processus à tous les niveaux. Elle rend les administrations publiques plus efficaces et allège la charge administrative pesant sur les PME. Elle permet en outre de réduire les coûts inutiles de la réglementation dans tous les domaines. C'est la raison pour laquelle la promotion de la numérisation constitue l'une des priorités de l'usam dans son combat en faveur des PME, lequel passe par le renforcement et l'élargissement de la liberté d'entreprendre. « Ce dernier objectif est précisément la condition sine qua non de la transformation numérique des PME », estime le directeur de l'usam, Hans-Ulrich Bigler.

Exigences

Mikael Huber, chargé de dossier de l'usam, informe que la plus grande organisation faîtière de l'économie suisse contribuera au débat parlementaire au travers de diverses propositions. L'usam voit des champs d'action concrets notamment dans l'assouplissement du droit du travail, dans la réduction de la charge administrative des PME grâce à la numérisation et dans la lutte contre la cybercriminalité. En ce qui concerne le marché du travail, l'usam demande des adaptations législatives qui tiennent compte de la nouvelle réalité du monde du travail à l'ère numérique, les mots clés étant télétravail et travail à domicile. Il pourrait s'agir, par exemple, de rendre plus flexible l'organisation du temps de travail. L'intrication de nombreux processus s'accompagne toutefois de nombreux dangers. La cybercriminalité est l'un d'entre eux. Celle-ci nécessite une protection particulièrement efficace de l'infrastructure numérique, d'autant plus qu'une part croissante du commerce et des processus dépend d'Internet. À cet égard, le Centre national pour la cybersécurité doit impérativement répondre aux besoins spécifiques des PME.

Projet 1 : Profils d'exigences numériques

L'usam ne se contente pas de contribuer au débat politique sur la numérisation, mais réalise également des projets très concrets dans ce domaine. L'un d'entre eux est lié à un autre dossier important de l'usam. Avec la plateforme <https://www.profilsdexigences.ch> l'usam a créé un instrument déjà largement utilisé pour l'enseignement et la formation professionnels.

« L'économie change, de nouvelles professions apparaissent, les exigences envers les professionnels et les personnes en formation évoluent », explique Christine Davatz, vice-directrice de l'usam. Le défi

est immense pour tous ceux qui doivent s'occuper du développement professionnel des jeunes. Il y a six ans, l'usam, en collaboration avec les organisations du monde du travail et la Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique, a développé un outil numérique pour faciliter la transition de l'école au monde du travail. La plateforme www.profilsexigences.ch contient les profils d'exigences scolaires des quelque 250 formations professionnelles de base, mais aussi, pour environ deux tiers des professions, un descriptif des exigences, c'est-à-dire la description d'une situation de travail typique. Ce descriptif montre comment des compétences telles que l'écoute ou la lecture dans la langue de l'école ou l'appréciation et l'évaluation dans les sciences naturelles sont utilisées dans la formation professionnelle. En 2020, la plateforme a été consultée 750 000 fois. Un chiffre impressionnant, qui montre que les profils d'exigences répondent à un besoin réel. Le site Web trilingue est utilisé dans tout le pays et est constamment amélioré.

Projet 2 : Statistique économique

« Après 75 ans de présentation sous forme analogique, la statistique économique a été numérisée », explique le chef de projet Kurt Schmid aux médias. La statistique économique contient les données du bilan et du compte de résultat d'environ 7000 entreprises dans plus de 80 secteurs des arts et métiers. Les données sont analysées et complétées au moyen de chiffres clés pertinents – par exemple, le nombre d'employés et la taille de l'entreprise – qui sont également recueillis dans le but d'optimiser l'évaluation.

Les fiduciaires sont des conseillères importantes, en particulier pour les entrepreneuses et les entrepreneurs des PME. Elles peuvent évaluer les chiffres clés d'une entreprise et donner ainsi un aperçu clair de sa situation. Pour une telle évaluation, les fiduciaires doivent disposer de valeurs de référence. Elles doivent pouvoir juger des performances d'une entreprise en les comparant à celles d'autres entreprises du même secteur. La statistique économique leur permet de le faire. Outre les valeurs moyennes par catégories de chiffre d'affaires et pour l'ensemble du secteur, la statistique économique détermine également les valeurs « best in class ». La statistique économique est un bon exemple de ce dont l'économie est capable en matière de numérisation.

Renseignements complémentaires

Hans-Ulrich Bigler, directeur, portable 079 285 47 09

Mikael Huber, chargé de dossier, portable 079 781 18 13

Christine Davatz, vice-directrice, portable 079 409 47 74

Walter Goetze, responsable de projet Profils d'exigences, portable 079 357 44 06

Kurt Schmid, responsable de projet Statistique économique, portable 079 700 10 40

Plus grande organisation faîtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et quelque 500 000 PME, soit 99,8 % des entreprises de notre pays. L'usam s'engage sans répit pour l'aménagement d'un environnement économique et politique favorable au développement des petites et moyennes entreprises.

Prise de position

Numérisation pour les PME

I. Exigences de l'usam

Plus grande organisation faïtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et quelque 500 000 PME, soit 99,8% des entreprises de notre pays. La plus grande organisation faïtière de l'économie suisse s'engage sans répit pour l'aménagement d'un environnement économique et politique favorable au développement des petites et moyennes entreprises.

L'Union suisse des arts et métiers usam considère la numérisation comme un thème prioritaire pour ses objectifs stratégiques en faveur des PME. La numérisation - aussi nommée transformation numérique - n'est pas le domaine exclusif de l'informatique, mais concerne tous les processus internes et l'ensemble du modèle d'affaires des PME. Raison pour laquelle la question de la numérisation doit se trouver à l'agenda de l'usam. À ce titre, l'usam formule déjà sept exigences dans sa charte de la numérisation pour les PME :

- **Allègement de la charge administrative des PME par la transformation numérique ;**
- **Frein aux nouvelles réglementations et simplification légale grâce à la numérisation ;**
- **Assouplissement du marché du travail par la numérisation ;**
- **Authentification numérique pour accélérer les procédures administratives ;**
- **Promotion des infrastructures et standards du numérique par les forces du marché et la concurrence ;**
- **Indépendance du développement numérique des formations ;**
- **Intensification de la lutte contre la cybercriminalité.**

L'usam veut devenir le fer de lance pour soutenir l'environnement des PME, afin qu'elles puissent librement développer et proposer des stratégies entrepreneuriales pour l'ère numérique.

II. Contexte

L'usam constate que la numérisation est primordiale pour le développement des PME. Dans la numérisation, il est souvent question des GAFAs (Google, Apple, Facebook et Amazon) puisqu'ils ont développé des plateformes publiques. Pourtant, les PME ne sont pas en reste même si le degré de numérisation varie en fonction du secteur, de la taille de la PME, des moyens financiers et des savoir-faire. Ceci est d'autant plus le cas que la numérisation devrait se caractériser par le développement de la diversité des possibilités et de l'optimisation aux plus proches des besoins des entreprises, des personnes. La transformation numérique offre la chance de mettre en branle un mouvement « bottom-up » où les PME peuvent se positionner comme des acteurs de premier plan.

Vu que la numérisation peut concerner l'optimisation de tous les processus, il est évident pour l'usam que cette transformation numérique révèle des potentialités importantes pour la mise en œuvre de ses stratégies à l'avantage de son domaine clé : la politique des PME. Les deux objectifs majeurs de la politique des PME resteront les mêmes et peuvent être pleinement poursuivis par le biais de la numérisation. Premièrement, il s'agit de renforcer et étendre la liberté d'entreprise, afin que les PME puissent développer leur potentiel en matière de transformation numérique sur un marché libre. Deuxièmement, la numérisation doit, en tant que moyen d'optimisation des procédés, promouvoir l'introduction d'un frein aux coûts de la réglementation permettant de réduire les coûts réglementaires actuels et futurs. Il est ainsi clair que la transformation numérique répond également aux critères pour devenir

un thème prioritaire, à savoir la pertinence pour les PME, la pertinence pour les organisations membres et l'importance stratégique à moyen et long terme.

Toutefois, la particularité de la numérisation est qu'elle est un vecteur de développement de la politique des PME de l'usam. Cette dernière consiste à établir des conditions-cadre optimales pour les PME. Autant la politique des PME touche plusieurs thèmes prioritaires de manière transversale, autant la numérisation impactera plus ou moins de façon transversale ces autres thèmes prioritaires que sont la politique en matière de formation professionnelle, la politique économique, la politique énergétique et climatique, la politique en matière de mobilité et de développement territorial, la politique financière et fiscale, la politique sociale et la politique du marché du travail.

III. Appréciation générale du projet

Étant donné l'importance de la numérisation pour la stratégie à moyen et long terme des PME, l'usam décide de faire du dossier numérisation un thème prioritaire de ses objectifs stratégiques. Afin de concrétiser la charte pour la numérisation des PME déjà acceptée par la Chambre suisse des arts et métiers et présentée au Congrès suisse des arts et métiers 2020, l'usam se dote donc d'un groupe de travail spécifiquement dédié à la numérisation. Ce groupe de travail permet à l'usam de défendre plus particulièrement les avantages de la transformation numérique pour la politique des PME au niveau politique. L'objectif est de faire de l'usam un acteur de premier plan en matière de politique de transformation numérique.

Les grands chantiers de la numérisation sont déjà définis par les exigences de la charte de la numérisation pour les PME de l'usam. Les objectifs : le groupe de travail a pour objectif primaire la mise en œuvre des exigences stipulées dans la charte à l'avantage des PME. Ces exigences se classent en quatre grands volets.

Promouvoir les hautes technologies pour les PME : la numérisation fait référence au processus qui permet aux PME d'intégrer toutes les technologies numériques disponibles dans leurs activités. Il faut soutenir ces innovations et les promouvoir. Les PME peuvent ainsi trouver des solutions pour mieux vendre, mieux répondre aux besoins des clients et surtout délivrer les informations adéquates au bon moment.

Limiter les dangers de la cybercriminalité : cet univers de la transformation digitale entraîne également une mise en connexion directe de nombreux processus via Internet. Cela suppose que l'infrastructure électronique soit particulièrement bien sécurisée puisqu'une part croissante des échanges et processus ne peut plus se passer d'Internet. Les PME ont besoin que le Centre national pour la cybersécurité soit à l'écoute de leurs besoins.

Alléger les contraintes administratives des PME et limiter la cyberadministration : la numérisation exige une administration publique plus efficace, qui puisse réduire les contraintes administratives des PME et qui conduise à une administration publique plus mince. Ici, il faut surtout prêter attention à ce que les possibilités ouvertes par la numérisation ne poussent pas à une croissance exponentielle de la cyberadministration et des instances de contrôle. L'usam doit insister sur l'efficacité des instruments pour diminuer le poids de l'État dans l'économie.

Promouvoir les avantages pour les conditions-cadre des PME : étant donné que la transformation numérique change le fonctionnement de l'économie, les bases légales doivent aussi maintenant s'adapter à ces changements. La transformation digitale permet d'envisager des régulations plus fines et adaptées aux besoins réels et actuels, que ce soit avec l'e-ID, la flexibilisation du droit du travail, ou la gestion de l'environnement. De nombreuses nouvelles possibilités sont là, et leur plein potentiel ne doit pas être freiné par des bases légales surannées.

À l'heure actuelle, il semble toutefois que trois exigences soient prioritaires. Elles demandent donc un investissement plus important au sein de l'usam pour pouvoir devenir une force de proposition en multipliant les interventions parlementaires pour la numérisation des PME. Il s'agit notamment de l'assouplissement du marché du travail par la numérisation, de l'allègement de la charge administrative des PME par la transformation numérique et de la lutte contre la cybercriminalité. D'abord en ce qui concerne le marché du travail, l'usam demande des adaptations légales pour que les réalités du travail à l'ère du numérique, qui imposent plus de flexibilité dans la répartition des heures de travail, soient prises en compte dans les lois (télétravail, home office). Le mouvement actuel tend à confier plus de liberté et de responsabilité aux employés. Ensuite, la charge administrative des PME doit être drastiquement réduite par le biais de l'usage accru de la numérisation. Puisque les PME demandent des simplifications ou des standardisations des procédures, l'usam va proposer des améliorations en ce sens par le biais de la numérisation. Finalement, la criminalité économique classique fait place à la cybercriminalité économique qui se révèle d'autant plus dangereuse que la transformation numérique, qui est efficace et relie un nombre croissant de processus. Les PME sont une source majeure d'innovation, qui peuvent faire l'objet de vol ou d'intrusion par le biais de l'intercommunication du numérique. En conséquence, les autorités publiques doivent se charger de la sécurité et la police d'Internet en faveur des PME, tout en assurant le maximum de liberté économique. Ce rôle relève une fonction régaliennne de l'État.

IV. Conclusion

L'usam se positionne à moyen terme comme leader de la politique des PME en termes de transformation numérique. Les possibilités sont multiples étant donné que l'usam est déjà leader pour les autres thèmes prioritaires de la politique des PME. La mise en place du groupe de travail numérisation permet à l'usam de se profiler comme force de proposition pour la numérisation des PME au niveau politique. Les priorités sont clairement la flexibilisation du marché du travail aux réalités du numérique, l'allègement de la charge administrative des PME et la lutte contre la cybercriminalité.

Berne, le 14 janvier 2021

Responsable du dossier

Mikael Huber, responsable des dossiers numérisation et commerce
Tél. 031 380 14 34, mél. m.huber@sgv-usam.ch

Conférence de presse « Numérisation : l'Union suisse des arts et métiers usam passe à l'offensive »

Intervention liminaire d'Hans-Ulrich Bigler, directeur de l'Union suisse des arts et métiers usam

Mesdames et Messieurs, chers représentants des médias,

Je vous souhaite la bienvenue à la conférence de presse de l'Union suisse des arts et métiers usam.

La pandémie nous a montré à quel point la numérisation est importante et combien sa maîtrise par les uns et les autres est inégale. Alors que l'économie privée a prouvé son savoir-faire, la Confédération a fait étalage de son indigence en la matière. L'Union suisse des arts et métiers usam considère que la maîtrise de l'économie numérique est indispensable à la poursuite du développement des PME. Les PME sont elles aussi des moteurs et des pionnières de la numérisation. Certaines grandes entreprises du numérique – pensez par exemple à Microsoft à l'étranger ou Digitec en Suisse – sont ainsi parties de rien. La transformation numérique offre l'opportunité d'initier un mouvement « bottom-up » dans lequel les PME peuvent se positionner comme des acteurs de premier plan grâce à leur flexibilité et à leur proximité avec leurs clients et leurs collaborateurs. La transformation numérique permet d'optimiser les processus à tous les niveaux. Elle rend l'administration publique plus efficace et allège la charge administrative pesant sur les PME. Elle permet de réduire les coûts de la réglementation dans tous les domaines. Et cela, Mesdames et Messieurs, est l'un des principaux objectifs du travail politique de l'usam. Réduire les coûts inutiles liés à la réglementation. C'est la raison pour laquelle la promotion de la numérisation constitue l'une des priorités de l'usam dans son combat en faveur des PME, lequel passe par le renforcement et l'élargissement de la liberté d'entreprendre. Ce dernier objectif est précisément la condition sine qua non de la transformation numérique des PME.

L'usam a formulé diverses exigences politiques dans le domaine de la numérisation. Mikael Huber, notre responsable du dossier, vous les présentera dans un instant. Dans le cadre d'un groupe de travail, nous échangeons aussi régulièrement avec nos organisations membres afin de recueillir des informations de première main sur les points d'achoppement susceptibles de freiner le processus de numérisation. L'usam soutient également des projets numériques très spécifiques. Deux d'entre eux seront présentés dans le cadre de cette conférence de presse, à savoir la plateforme de profils d'exigences pour les jeunes professionnels et les statistiques Arts et métiers. Vous voyez donc, Mesdames et Messieurs, que l'usam n'exagère pas lorsqu'elle parle d'une offensive dans le domaine de la numérisation.

Je vous remercie de votre attention et je passe à présent la parole à Mikael Huber.

Conférence de presse « Numérisation : l'Union suisse des arts et métiers usam passe à l'offensive »

Intervention de Mikael Huber, responsable du dossier de l'Union suisse des arts et métiers usam

Mesdames et Messieurs, chers professionnels des médias

Le directeur Hans-Ulrich Bigler a déjà souligné que l'usam poursuit un objectif important dans sa politique. Les PME doivent être absolument soulagées des coûts réglementaires inutiles. Cela nécessite une administration publique plus légère et plus efficace. Or c'est précisément ce que permet la numérisation. Toutefois, les efforts déployés à ce jour par la Confédération dans le domaine de la numérisation ne sont pas un secret. Ici, nous exigeons et attendons que la Confédération apporte des améliorations conséquentes. Cependant, une telle intensification de la numérisation dans le secteur public recèle également des dangers. Elle peut ouvrir la porte à une expansion effrénée des organes de cyberadministration et de contrôle. Pour cette raison, l'usam exige que le travail soit effectué avec des instruments aussi efficaces que possible et axés sur la résolution de problèmes.

Lorsque de nombreux processus sont directement liés et mis en réseau d'autres dangers sont à craindre. La cybercriminalité. Cela exige une protection particulièrement efficace de l'infrastructure numérique, d'autant plus qu'une part croissante du commerce et des processus repose sur l'internet. Il est essentiel que le Centre national de cybersécurité de la Confédération réponde aux besoins spécifiques des PME dans ce domaine.

Il est impératif de promouvoir les solutions numériques qui optimisent les activités de vente et permettent aux PME de mieux satisfaire les besoins des clients. Toutefois, cela signifie également que les entreprises proposant ces innovations doivent être en mesure d'opérer dans un environnement concurrentiel fondé sur les règles d'une économie de marché aussi libre que possible. La surréglementation est également un obstacle à cet égard. En d'autres termes, ce qui n'est pas expressément interdit doit rester autorisé.

Mais il ne faut pas seulement éviter que trop de nouvelles réglementations soient introduites dans ce processus, il faut aussi adapter les réglementations obsolètes. Alors que la transformation numérique modifie le fonctionnement de l'économie, les fondements juridiques doivent également être adaptés aux nouvelles circonstances. Grâce à la transformation numérique, il est possible d'envisager une réglementation plus fine et adaptée aux besoins réels d'aujourd'hui. Nous pensons, par exemple, à l'e-ID, la signature électronique, à la flexibilisation du droit du travail ou à la législation environnementale, pour ne citer que trois domaines.

En tant que plus grande organisation faïtière de l'économie suisse, l'usam contribuera à la discussion parlementaire par diverses interventions. Nous voyons des champs d'action concrets notamment dans l'assouplissement du droit du travail, la réduction de la charge administrative des PME grâce au changement numérique et la lutte contre la cybercriminalité. En ce qui concerne le marché du travail, l'usam demande des adaptations législatives qui tiennent compte de la nouvelle réalité du monde du travail à l'ère du numérique, les mots clés étant télétravail et home office. Il pourrait s'agir, par exemple, de créer plus de flexibilité dans l'organisation du temps de travail. La tendance actuelle est à plus de liberté et de responsabilité pour les employés.

Les PME veulent des procédures normalisées et simplifiées. Aujourd'hui, cela peut être réalisé par des moyens numériques et contribue ainsi à réduire les coûts réglementaires inutiles. Enfin, la criminalité économique numérique dépasse de plus en plus la criminalité analogique. Avec le nombre croissant de processus en réseau, le danger est d'autant plus grand. Les PME suisses sont très innovantes et, en raison de la mise en réseau numérique, peuvent faire l'objet de vols de données ou d'attaques de pirates informatiques. Il appartient à la Confédération de veiller à la sécurité de l'Internet dans l'intérêt des PME.

Dans le cadre de son travail politique, l'usam s'est donnée pour mission de défendre des conditions-cadres idéales au profit des PME. Cependant, elle mène également des projets très spécifiques dans le domaine de la numérisation et les relie à ses autres dossiers centraux. La formation professionnelle en est un exemple. Ma collègue, la vice-directrice Christine Davatz, va maintenant vous présenter un outil numérique déjà largement utilisé et en constant développement.



Conférence de presse « Numérisation : l'Union suisse des arts et métiers usam passe à l'offensive »

Intervention de Christine Davatz, vice-directrice de l'Union suisse des arts et métiers usam

Mesdames et Messieurs, chers représentants des médias,

Quelle profession devrais-je choisir ? Quelles sont mes compétences et quel est mon potentiel ? Les jeunes qui doivent décider de leur avenir professionnel peinent parfois à répondre à ces questions. L'économie change, de nouvelles professions apparaissent, les exigences envers les professionnels et les personnes en formation évoluent. Le défi est immense pour tous ceux qui doivent s'occuper du développement professionnel des jeunes. Les parents, les enseignants et, bien sûr, les conseillers d'orientation professionnelle ont besoin d'informations actualisées en permanence afin de pouvoir donner aux jeunes des conseils judicieux et responsables.

De quoi l'économie elle-même a-t-elle besoin ? De quoi doit être capable une future personne en formation pour pouvoir être formée avec succès en tant que spécialiste qualifié dans une entreprise ? Les réponses sont multiples et complexes. Il y a six ans, l'usam, en collaboration avec les organisations du monde du travail et la Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique, a développé un outil numérique pour faciliter la transition de l'école au monde du travail. La plateforme www.profilsdexigences.ch contient les profils d'exigences scolaires des quelque 250 formations professionnelles de base.

En 2020, elle a été consultée 750 000 fois. Un chiffre impressionnant, qui montre que les profils d'exigences répondent à un besoin réel. Le site Web trilingue est utilisé dans tout le pays.

Pour vérifier les profils d'exigences, nous procédons régulièrement à des recherches. Nous renouvelons actuellement une analyse de l'orientation professionnelle des filles et des garçons. En 2017, nous avons constaté qu'en moyenne, les jeunes femmes choisissent des professions légèrement plus exigeantes que les jeunes hommes. Pour ce faire, nous avons corrélé les chiffres de l'Office fédéral de la statistique sur les nouveaux contrats d'apprentissage en 2016 avec les profils d'exigences. Les chiffres de 2020 confirment cette tendance.

profilsdexigences.ch contient non seulement les profils scolaires, mais aussi, pour environ deux tiers des professions, un descriptif des exigences, c'est-à-dire la description d'une situation de travail typique. Ce descriptif montre comment des compétences telles que l'écoute ou la lecture dans la langue de l'école ou l'appréciation et l'évaluation dans les sciences naturelles sont utilisées dans la formation professionnelle.

Compte tenu de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, en particulier dans les professions techniques, nous avons collaboré avec l'Université de Bâle pour examiner les profils d'exigences afin de déterminer s'ils s'adressent autant aux filles qu'aux garçons. Nous avons notamment identifié un potentiel supplémentaire chez les jeunes femmes pour les professions nécessitant un niveau de scolarité élevé. Les descriptifs d'exigences jouent à cet égard un rôle important.

La professeure Elena Makarova vous en parlera après moi.

Les différentes professions font l'objet de nombreux préjugés. Leurs exigences sont souvent sous- ou surestimées. L'attrait d'une profession dépend généralement des expériences vécues à l'école. Prenons par exemple une profession pour laquelle les mathématiques sont importantes. Une ou un jeune qui n'a pas d'affinité avec cette matière n'envisagera pas de l'exercer. Pourtant, si l'on demande aux personnes en formation de cocher en vert dans un descriptif d'exigences quel travail leur semble intéressant, leur choix se porte très souvent sur des activités dans lesquelles les mathématiques jouent un rôle important. De cette façon, les personnes en formation découvrent les côtés attrayants de la profession et revoient peut-être leurs préjugés.

Pour renforcer l'attrait du site, nous l'avons rendu plus interactif. Il permet désormais d'afficher les professions dont les profils sont proches de celui recherché. Le profil souhaité d'une profession peut également y être saisi afin de se voir proposer les professions correspondantes. Dès que le profil saisi est modifié, la liste des professions suggérées change également.

Nous espérons ainsi motiver les jeunes à redoubler d'efforts à l'école pour accéder à la profession de leurs rêves.

Je cède à présent la parole à la professeure Elena Makarova.



Conférence de presse « Numérisation : l'Union suisse des arts et métiers usam passe à l'offensive »

Intervention de la professeure Elena Makarova, de l'université de Bâle

Mesdames et Messieurs, chers représentants des médias,

Comme Christine Davatz l'a déjà évoqué, l'Institut des sciences de l'éducation (IBW) de l'Université de Bâle a analysé les profils d'exigences de la formation professionnelle initiale sous l'angle de l'égalité des sexes dans le cadre d'un projet financé par le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes, et formulé des recommandations de révision. Celles-ci ont déjà été intégrées dans le nouveau site Web.

L'étude des entretiens a montré que les enseignants interrogés ont une opinion fondamentalement positive des profils d'exigences et les considèrent comme très utiles pour les cours d'orientation professionnelle. De nombreux avantages ont été mentionnés. L'aperçu des compétences requises ainsi que la comparabilité des exigences professionnelles sont des fonctionnalités dont les jeunes profitent particulièrement. Les descriptifs de postes sont en outre très appréciés. Grâce à eux, les jeunes ont un premier aperçu de la vie professionnelle quotidienne concrète.

Cependant, l'analyse du contenu des descriptifs de poste a révélé le manque de possibilités d'identification et de modèles de rôle atypiques et neutres du point de vue du genre pour les jeunes. À cela s'ajoutent des clichés de genre persistants qu'il convient de déconstruire afin de soutenir une orientation professionnelle sensible au genre et non limitée par des attributs stéréotypés. Nous avons constaté une forte inégalité entre les sexes, notamment dans la représentation des personnes en formation, mais aussi des responsables et des autres protagonistes dans les descriptifs de poste : plus de 80 % des personnes en formation étaient représentées sous la forme d'apprenantes dans des professions typiquement féminines et d'apprenants dans des professions typiquement masculines. En outre, les personnes figurant dans le descriptif de poste ne reflétaient pas suffisamment l'hétérogénéité de la population suisse liée à la migration. Enfin, la nécessité d'une représentation linguistique des protagonistes sensible au genre est apparue.

Les pages Internet ont été adaptées dans ce sens. Les descriptifs de poste sont désormais au nombre de deux par profession et profil d'exigences, chacun avec une personne en formation féminine et une personne en formation masculine. Dans chaque version, les autres protagonistes ont été également adaptés. De cette manière, la répartition des sexes est équilibrée entre tous les profils et tous les descriptifs, mais aussi à l'intérieur de chacun d'entre eux, et les stéréotypes de genre sont évités. Le site Web remanié s'adresse plus directement aux groupes cibles, à savoir les enseignants, les spécialistes de l'orientation professionnelle, les personnes en formation, les parents, les

entreprises et les associations, et s'appuie sur les témoignages recueillis lors de l'étude des entretiens sur le site Web www.profilsexigences.ch pour les guider.

Walter Goetze va à présent vous présenter concrètement la plate-forme.

Pour en savoir plus, veuillez consulter : www.elenamakarova.ch/projects/gender-inclusive-career-images/.

Conférence de presse « Numérisation : l'Union suisse des arts et métiers usam passe à l'offensive »

Intervention de Kurt Schmid, responsable de projet Statistiques Arts et métiers

Mesdames et Messieurs, chers représentants des médias,

Les fiduciaires sont des conseillères importantes, en particulier pour les entrepreneuses et les entrepreneurs des PME. Elles peuvent évaluer les chiffres clés d'une entreprise et donner ainsi un aperçu clair de sa situation. Pour une telle évaluation, les fiduciaires doivent disposer de valeurs de référence. Elles doivent pouvoir juger des performances d'une entreprise en les comparant à celles d'autres entreprises du même secteur. La statistique économique leur permet de le faire. Outre les valeurs moyennes par catégories de chiffre d'affaires et pour l'ensemble du secteur, la statistique économique détermine également les valeurs « best in class ». Une entreprise peut ainsi se mesurer non seulement à la moyenne, mais aussi aux meilleurs. Les valeurs sont disponibles par année, mais aussi sous forme de comparaison pluriannuelle. En plus des valeurs, les rapports sectoriels contiennent également un grand nombre de graphiques qui offrent une vue d'ensemble ainsi qu'une certaine clarté. La statistique économique offre ainsi une plus-value considérable. Elle apporte des réponses aux questions qui se posent dans le cadre de calculs de planification, d'analyses d'entreprises ou même de créations d'entreprises. Les données qu'elle fournit permettent aux fiduciaires d'élaborer des suggestions d'amélioration pour leur clientèle dans un grand nombre de domaines.

Après 75 ans de présentation sous forme analogique (livre imprimé), la statistique économique est à présent disponible au format numérique. Elle contient les données d'environ 7000 entreprises dans plus de 80 secteurs des arts et métiers. Les données sont analysées et complétées au moyen de chiffres clés pertinents. Les chiffres du bilan et du compte de résultat des différents clients selon le droit commercial sont enregistrés et traités de manière anonyme. Des données clés pertinentes – par exemple, le nombre d'employés et la taille de l'entreprise – sont également collectées dans le but d'optimiser l'évaluation. Recueillies directement via le site Web de la statistique économique, les données sont contrôlées et validées automatiquement et – pour ce qui concerne la plausibilité – également manuellement via le DataOffice (point de traitement). Ce dernier ne sait à aucun moment à quel client de la fiduciaire il a affaire, car le système est entièrement anonymisé. Des dizaines de milliers de chiffres provenant de nombreuses régions et secteurs d'activité sont compilés, croisés et contre-vérifiés. Cette approche augmente considérablement la valeur informative de la statistique, car elle permet d'affiner les rapports et les analyses et de les adapter aux besoins individuels.

La statistique économique est un bon exemple de la manière dont la numérisation peut soutenir l'économie et les PME en particulier. Comme l'a déjà souligné Hans-Ulrich Bigler : en matière de numérisation, l'économie a fait ses preuves !